



fiche action n°3

Contrat de réussite scolaire du réseau N.Appert

Objectif général	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer les résultats scolaires des élèves par une meilleure maîtrise de la langue orale et écrite dans tous les domaines.- Développer les compétences sociales et civiques pour avoir un comportement citoyen.
Titre du projet	Accompagnement à l'apprentissage pour les élèves en grandes difficultés scolaires
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none">- permettre à l'élève en grande difficulté scolaire d'être accompagné dans ses apprentissages- lui apporter une aide méthodologique.- favoriser l'égalité des chances.- prévention de l'illettrisme.- favoriser l'implication des familles.- renforcer le partenariat et la coordination des différents partenaires mettant en place cet accompagnement.
Modalités de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">- CP: 10 élèves environ soit 2 groupes de 5 élèves; 2 fois par semaine de 16h45 à 17h45.- CM2: 10 élèves environ soit 2 groupes de 5 élèves; 2 fois par semaine de 16h45 à 17h45.- 6ème: 30 élèves environ soit 6 groupes de 5 élèves; 4 fois par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi), les modalités de fonctionnement seront mise en place début juillet en fonction des emplois du temps des professeurs.- 5ème: 30 élèves soit 6 groupes de 5 élèves; 4 fois par semaine; les modalités de fonctionnement seront mise en place début juillet en fonction des emplois du temps des professeurs.- Chaque élève possède un cahier de suivi qu'il doit toujours avoir avec lui et qui permet une liaison entre les professeurs, les intervenants et les familles.- Des bilans réguliers de l'action permettent par une analyse et une évaluation de l'action de faire évoluer le dispositif pour qu'il soit le plus "opérationnel" possible pour la réussite des élèves.
Evaluation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'élèves suivis (augmentation, diminution).- Assiduité des élèves à l'aide aux devoirs.- Amélioration des résultats de chaque élève en classe, acquisition des compétences du socle commun, autonomie dans le travail : meilleure réussite scolaire.- Résultats aux évaluations nationales.- Implication et suivi des familles.
Public concerné	Les élèves de CP, CM2, 6 ^{ème} et 5 ^{ème} en grandes difficultés scolaire et/ou ne bénéficiant pas ou très peu de bonnes conditions de travail.
Lieux de déroulement de l'action	Le collège et l'école élémentaire F.Buisson
Moyens humains et financiers pour la mise en oeuvre	Financement par le dispositif de réussite éducative de la ville de Châlons en Champagne Intervenants : professeurs de collège et des écoles volontaires, assistants d'éducation, étudiants (IUFM,...), bénévoles.
Calendrier de l'action	De septembre à juin
Personne référente	Secrétaire du comité